Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_143-DE

MORLAIX communauté
SBO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 5 octobre 2026
Délibération D26-143

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de représentations : 1
Nombre de votants : 49

Secrétaire de séance : Marion Picart

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin** : Eric Cloarec **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Julie Hamon **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski, Sandrine Le Feur **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Était représenté par : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h par Delphine Masson

Avaient donné pouvoir : **Morlaix** : Valérie Scattolin à Nathalie Barnet

Était absent excusé : **Henvic** : Anne-Lise Jacq, **Plouigneau** : Yves Jouan, **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret.

Tarifs Délégation de Service Public : Pièces détachées des vélos du service Vélinéo

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°5 "Faciliter les déplacements et développer la multimodalité"

Rapporteur : Arnaud Favé

Les pièces détachées des vélos du service VELINEO peuvent faire l'objet d'une facturation à l'usager en cas de détériorations, pertes et avaries liées à une usure prématurée ou inhabituelle du vélo ou dans le cadre d'une location d'accessoires.

Les tarifs de ces pièces détachées et des locations d'accessoires ont été adoptés dans le cadre de la délibération D25-124 fixant les tarifs liés au contrat de Délégation de Service Public (DSP) des transports publics.

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_143-DE

Dans le contrat de DSP, les recettes du délégataire liées à cette facturation sont classées en « Recettes Annexes » (article 26-1 du contrat) et sont soumises à la révision de prix (article 27-2 du contrat).

Le coefficient de révision de l'année 2025 a été validé en juin 2026 et est fixé à 1,01223.

Les prix révisés des pièces détachées et des locations d'accessoires sont présentés en annexe à a présente.

Vu la délibération D25-054 du Conseil de Communauté du 07 avril 2025 actant l'attribution de la concession pour la gestion et l'exploitation technique et commerciale des services de transports publics de voyageurs du réseau Linéotim et du service Vélinéo,

Vu la délibération D25-124 du Conseil de Communauté du 07 juillet 2025 adoptant les tarifs de cette concession,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Aménagement-Habitat-Mobilités-Mer et Littoral du 15 septembre 2026 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver la révision des tarifs des pièces détachées et de la location d'accessoires du service Vélinéo à compter du 1er novembre 2026.

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Marion Picart

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ